

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FOOTBALL ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 17 MAI 2022

Présents : Mme Véronique AMBLARD
MM. Jean-Noël AMBLARD, Régis DEBATISSE, Jean-Paul MORERE

Excusé : M. Jacky BLANCARD

* * * * *

➤ POINT SUR LES CHAMPIONNATS D1 ET D2

En D1 il reste encore beaucoup de matchs en retard suite à un nombre de reports importants. La date limite du 10 juin fixée à la réunion de janvier 2022 aura du mal à être respectée.

En D2 le calendrier a été respecté puisque toutes les rencontres ont été jouées. L'équipe de CHAMALIERES ENTREPRISE termine à la 1^{ère} place et a demandé de pouvoir évoluer en D1 la saison prochaine. Ce club ayant accepté (comme le club de CEYRAT) de jouer en Football Entreprise sans véritable identité d'Entreprise nous pose un problème de fond et d'éthique. Pour l'instant la commission donne une fin de non recevoir à sa demande dans l'attente de savoir quel sera le nombre d'équipes engagées la saison prochaine.

➤ DEMANDE DU CLUB F.C. BIB

Réglementairement l'équipe qui termine dernière en D1 descend en D2, ce qui est le cas pour eux, or ils ont déjà une équipe en D2 ce qui poserait problème d'avoir 2 équipes dans la même poule. D'autre part le 1^{er} de la D2 qui est censé monter en D1 est l'équipe de CHAMALIERES que nous ne souhaitons pas faire évoluer en D1 pour les raisons que nous venons d'exposer plus haut. Nous souhaitons donc maintenir BIB en D1 pour garder l'équilibre des poules surtout que nous avons l'espoir de voir revenir LIMAGRAIN (décision le 10 juin dans leur club) et que d'autre part une voir deux équipes nouvelles pourraient voir le jour.

Tout ceci ne pourra se régler que lorsque nous aurons connaissance des engagements pour la saison prochaine.

➤ PROBLEME DE L'ESP. CEYRAT

Il semble que le club n'a pas toujours respecté la charte mise en place en début de saison à savoir que les joueurs doivent faire partie d'une liste qui a été donnée au District et aux clubs en début de saison. La Présidente évoquera le problème avec les responsables du club.

➤ RETRAIT DE POINTS POUR REPORT DE MATCHS

Conformément au règlement du championnat de Football Entreprise après examen des pièces versées aux dossiers des clubs concernés les sanctions prévues seront appliquées sur le classement général. Le dernier calcul sera fait dès la fin des derniers matchs.

➤ **FINALE DU CHALLENGE BOSSIN**

La finale du Challenge BOSSIN aura lieu le Mercredi 01 JUIN à 19h30 au stade Pierre DUCOURTIAL à AULNAT elle opposera A.S. A.I.A. à l'A.S. MEDICALE PLUS.

➤ **FINALE DE LA COUPE COMPLEMENTAIRE**

La finale de la Coupe Complémentaire aura lieu le Mercredi 15 JUIN à 19h30 au stade de la LUMINERIE à GERZAT.

* * * * *

La Présidente :
Véronique AMBLARD

Le Secrétaire :
Jean-Noël AMBLARD